



Accident vélo contre voiture

Par **titan2275**, le **30/05/2008** à **14:04**

Bonjour, rnJe me rendais à mon travail à vélo il y a 2 jours lorsqu'une voiture qui roulait dans le même sens que moi (lui à ma gauche sur la route, moi dans le couloir de bus autorisé au vélo) a tourné à droite à un croisement me coupant la route (j'allais tout droit). J'ai alors percuté violemment le côté droit du véhicule et me suis fracturé l'épaule avec une indisponibilité professionnelle d'au moins 3 semaines.rnIl s'agit d'un accident du travail puisqu'il s'agissait d'un trajet professionnel et je suis à ce titre entièrement pris en charge. rnJe n'ai pu récupérer le triplicata de l'accident auprès du commissariat suite à un problème informatique !!rnJe voudrait en savoir un peu plus sur les responsabilités des uns et des autres (moi et l'automobiliste)rnJe suis intermittent du spectacle et mon contrat de travail se terminant 3 jours après l'accident, qu'en est il de ma prise en charge pendant la durée de mon arrêt de travail ?rnQu'en est il d'un éventuel manque à gagné suite à mon indisponibilité et à une indemnisation défavorable par rapport à ce que je gagne habituellement?rnJ'ai bon espoir quand à ma guérison mais s'il y avait d'éventuelle séquelle ou complication quels sont mes recours ?